

Programme québécois de gestion des pneus hors d'usage

Le Programme vise les pneus usés, hors d'usage ou éclatés, provenant de véhicules routiers tels que définis par le Code de la sécurité routière (référez-vous au [site web de Revenu Québec](https://www.revenu.qc.ca/fr/la-securite-routiere)).

Pneus admissibles

Autobus
Automobile
Camion
Chariot élévateur
Essieu amovible
Kart (go-kart)
Machinerie lourde

Machinerie agricole
Machinerie forestière
Motocyclette
Pneus de secours
Remorque
Semi-remorque
Roulotte

Tente-roulotte
Souffleuse à neige
Surfaceuse
Tracteur de pelouse
Véhicule de loisirs
Véhicule tout-terrain
Voiturette de golf

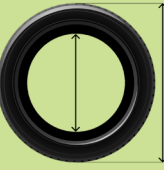
Pneus non admissibles

Avion
Brouette
Diable

Pneus de guidage industriel
Rejets de production provenant des fabricants de pneus

Souffleuse à neige domestique
Tondeuse à gazon
Wagon de métro

Pour être récupérés, les pneus doivent être déjantés et triés selon les quatre catégories suivantes :

 Autos et camionnettes	 Camions (Poids lourds)	 Petits pneus	 Chariots élévateurs
 Diamètre de jante entre 30,48 cm (12 pouces) et 62,23 cm (24,5 pouces) Diamètre total max 83,82 cm (33 pouces)	 Diamètre de jante entre 43,18 cm (17 pouces) et 62,23 cm (24,5 pouces) Diamètre total max 123,19 cm (48,5 pouces)	 Diamètre de jante max 30,48 cm (12 pouces)	 Diamètre total max 123,19 cm (48,5 pouces)

Les pneus excédant 62,23 cm (24,5 pouces) de diamètre de jante ou 123,19 cm (48,5 pouces) de diamètre total ne sont pas admissibles au Programme.

Pour toute question

1 888 857-PNEU (7638)
infopneus@recyc-quebec.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC
Québec 